

Sciences économiques et sociales

*Classes de première et de
terminale générales*

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

4 heures hebdomadaires en première
6 heures hebdomadaires en terminale

ENSEIGNEMENT

Les S.E.S participent à l'acquisition d'une large culture générale dans les domaines économique, social et politique. Cette discipline permettra aux élèves d'améliorer leur capacité d'analyse, d'argumentation et de synthèse.

Les élèves devront à l'issue de cette formation être capable de mobiliser des connaissances, de traiter des informations notamment statistiques, de construire un raisonnement à partir d'un dossier documentaire, voire en terminale de réaliser une dissertation.

Quelques exemples de sujets abordés :

- **économie** : la monnaie, le rôle des banques et des marchés financiers, les explications des variations des prix, la lutte contre le chômage, la croissance...
- **sociologie** : la socialisation, les liens sociaux, la déviance et la délinquance, la mobilité sociale...
- **science politique** : l'opinion publique et le vote
- **regards croisés** : la protection sociale, la justice sociale...

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Cette spécialité s'adresse aux élèves désireux de poursuivre l'enseignement commun suivi en seconde dans une logique d'approfondissement. Comme les autres disciplines scientifiques les S.E.S cherchent à rendre compte de façon rigoureuse de la réalité sociale. Pour se faire, nous utiliserons des modèles théoriques et des données statistiques notamment.

SPECIALITÉ BAC GÉNÉRAL

PROFIL

Pour réussir en S.E.S, il faut avoir un goût pour la compréhension des grands enjeux économiques et socio-politiques contemporains. Il faut aimer s'informer et suivre l'actualité, aimer développer un esprit critique. Il faut aussi avoir envie d'argumenter et de débattre à l'oral et à l'écrit. Il faut enfin apprécier les analyses de documents statistiques.

POURSUITES D'ÉTUDES

Les bacheliers ayant opté pour la spécialité S.E.S peuvent envisager une poursuite d'études dans des domaines variés : le droit (magistrat, avocat, notaire, greffier, conseiller juridique,...); les métiers de la banque et l'assurance : actuaire, conseiller financier, analyste financier ; les métiers de l'enseignement ; les métiers du commerce et du marketing (publicitaire, chef de produit, responsable des ventes, commerce international ...); les métiers de la communication : journaliste, attaché de presse, traducteur ; les métiers de la gestion et de l'administration : expert-comptable, directeur des ressources humaines ; les métiers du sport : professeur d'EPS, coach sportif, chef de produit, organisateur d'évènement ; Les métiers du paramédical sanitaire et social : infirmier, éducateur, aide à la personne, conseiller familial ; les métiers du politique : préfet, ambassadeur, conseiller...